

Paris, le 9 octobre 2024

PLF 2025 : l'APVF appelle à ne pas sacrifier l'avenir

L'Association des Petites Villes de France (APVF), présidée par Christophe Bouillon ancien Député de Seine-Maritime, Maire de Barentin et dont Loïc Hervé, Vice-président du Sénat est le Président délégué, fait part de son inquiétude à la suite de la présentation des dispositions du Projet de Loi de Finances pour 2025 (PLF 2025) concernant les collectivités.

En effet, s'il est **absolument nécessaire de redresser les comptes de la nation**, l'APVF réaffirme que **les efforts**, nécessaires, **ne doivent pas se faire au prix de l'investissement des collectivités**.

Or, **l'effort demandé aux collectivités** locales, d'au moins 5 milliards d'euros, **est disproportionné** au regard de leur participation à l'endettement de la France. Cet endettement est en effet stable depuis de nombreuses années à environ 9% du PIB.

Sur cet effort de 5 milliards d'euros, celui qui affectera le plus les petites villes vise à stabiliser la dynamique de TVA affectée aux collectivités en réalisant un ajustement de 2 points du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA). **Cette mesure serait inacceptable, puisqu'elle remettrait en cause les plans de financement des collectivités pour l'année 2025** ; c'est l'autofinancement des communes les plus modestes qui est en jeu.

La principale mesure d'économie, appelé « Fonds de précaution » par le Gouvernement, qui est un mécanisme contraignant sur les recettes des plus grandes collectivités, si elle n'affecte que peu les petites villes, **les impactera indirectement, dans un effet boule de neige, en frappant leurs partenaires naturels que sont les départements et les intercommunalités**.

Cet ensemble de dispositions, conjuguées à l'effondrement des crédits affectés au Fonds Vert (en retrait d'1,5 milliards d'euros) **auront pour effet de casser la dynamique d'investissement du bloc local**. Ces investissements sont pourtant des investissements productifs, au sens où ils permettent de réaliser des économies de fonctionnement. Repousser ces investissements va à l'encontre des engagements des maires, à 18 mois de la fin de leur mandat, vis-à-vis tant de leur tissu économique local que vis-à-vis du respect de la trajectoire à suivre réussir la transition écologique. **A terme, ces économies hypothèquent l'avenir de nos territoires**.

L'APVF s'accorde sur la nécessité d'agir, mais cette action doit être ordonnée et juste. De nombreuses propositions sont d'ores-et-déjà sur la table. Il convient ainsi de **donner de la visibilité** aux maires quant à la durée des efforts à consentir, **de s'atteler à la simplification** du millefeuille administratif qui constitue un gisement d'économies appréciable ou encore à **retisser le lien fiscal entre les administrés et leur commune**. En toute hypothèse, **l'APVF mettra ces propositions à la disposition de tous les parlementaires qui souhaiteront s'en saisir, afin d'aboutir à un budget juste et équilibré pour les collectivités territoriales**.

Contact Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr
Marie COULET, Conseillère - 06 05 39 54 09 - mcoulet@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

